



---

Fédération des associations d'étudiant-e-s de l'Université de Lausanne

# Rapport d'activité de la FAE

Année 2011-2012

# Table des matières

<b>A. Rapport du Bureau et du secrétariat .....</b>	<b>3</b>
<b>1. Fonctionnement interne .....</b>	<b>3</b>
1.1. Calendrier .....	3
1.2. Regard du SG (Julien Bocquet).....	9
1.3. Regard de la co-présidence (Camille Goy et Mélanie Glayre).....	12
1.4. Communication interne – L'auditoire .....	13
<b>2. Rapport des coprésident-e-s et par dicastère .....</b>	<b>15</b>
2.1. Co-présidentes (Camille Goy et Mélanie Glayre) .....	15
2.2. Politique cantonale et universitaires (Magali Russbach et Etienne Kocher) .....	16
2.3. Politique nationale de la formation (Maxime Mellina).....	18
2.4. Politique sociale (Jelena Härginen) .....	21
2.5. Communication et rapports avec les associations (François Charlet et Christelle Michel).....	22
2.6. Services et Subventions (Ndeye Maty Kane et Anne-Laure Külling) .....	23
2.7. Événements (Ariane Mermod) .....	24
<b>B. Rapport des représentant-e-s des étudiant-e-s dans les commissions de l'AD et de l'UNIL .....</b>	<b>26</b>
<b>1. Commissions de l'AD .....</b>	<b>26</b>
1.1. Commission de contrôle .....	26
1.2. Commission de politique universitaire .....	27
1.3. Commission sociale .....	28
1.4. Commission de la communication.....	28
<b>2. Commissions de l'UNIL .....</b>	<b>30</b>
2.1. Commission de la restauration (CRUNIL).....	30
2.2. Commission de la bibliothèque .....	30
2.3. Commission sociale .....	30
2.4. Bureau de la Commissions sociale.....	31
2.5. Commission de durabilité.....	31
2.6. Commission égalité.....	32
2.7. Commission de la recherche scientifique.....	32
2.8. Commission de l'enseignement.....	33
2.9. Comité de sélection du Fonds d'innovation pédagogique (FIP) .....	35
2.10. Commission relations internationales et mobilité.....	36
2.11. Comité de sélection des échanges .....	36
2.12. Commission de valorisation de l'enseignement et de la recherche (COVER).....	36
2.13. Commission des sports universitaires .....	37
2.14. Commission culturelle.....	37
2.15. Commission de la communication .....	37
2.16. Conseil de discipline de l'UNIL.....	38
2.17. Commission de la relève .....	38
<b>C. Rapport des représentant-e-s des étudiant-e-s dans les organes extérieurs à l'UNIL .....</b>	<b>39</b>
<b>1. Librairie Basta!.....</b>	<b>39</b>
<b>2. Commission cantonale sur les bourses d'études .....</b>	<b>39</b>
<b>3. Fréquence Banane.....</b>	<b>40</b>
<b>4. FSLE (Conseil de fondation) .....</b>	<b>40</b>

# A. Rapport du Bureau et du secrétariat

## 1. Fonctionnement interne

### Composition du Bureau 2011-2012:

Rentrée 11	<i>Co-présidente:</i> Camille Goy (SSP) <i>Co-présidente:</i> Mélanie Glayre (Lettres) <i>Politique cantonale et universitaire de la formation:</i> Magali Russbach (Lettres) <i>Politique nationale de la formation:</i> Maxime Mellina (Lettres) <i>Politique sociale:</i> Jelena Härginen (SSP) <i>Services et subventions:</i> Ndeye Maty Kane (SSP) <i>Evénements:</i> Ariane Mermod (HEC) <i>Contact avec les associations:</i> François Charlet (Droit)
Novembre 11	-
Décembre 11	Démission de Ndeye Maty Kane Election d'Anne-Laure Külling (IDHEAP): <i>Services et subventions</i>
Mars 12	Démission de François Charlet et Magali Russbach Election de Christelle Michel (Lettres): <i>Contact avec les associations</i> Election d'Etienne Kocher (SSP): <i>Politique cantonale et universitaire de la formation.</i>
Mai 12	Démission de Camille Goy et Ariane Mermod. Changement de dicastère pour Maxime Mellina : <i>Coprésident</i> Dicastères <i>Politique nationale de la formation</i> et <i>Evènements</i> : vacants

### Composition du secrétariat 2011-2012

Secrétaire administratif et comptable	Pierre-Alain Blanc
Secrétaire général	Julien Bocquet

#### 1.1. Calendrier

29 août -5 septembre	<i>Groupe valorisation engagement associatif</i> <i>SoKo UNES</i>
6-11 septembre	<i>CoFi UNES</i> <i>GT L'auditoire</i>
13-18 septembre	<i>GT Budget</i> <i>GT Elections</i>

	<i>Accueil étudiant-e-s mobilité Accueil nouveaux/elles étudiant-e-s</i>
<i>19-25 septembre</i>	<i>Lettre aux député-e-s GT Fonctionnement AD Récolte de signatures pour l'initiative avec L. Recordon et G. Savary Comité d'évaluation pour le nouveau restaurateur de Géopolis</i>
<i>26 septembre – 2 octobre</i>	<i>Rencontre MEDUNIL GT Statuts Rencontre Direction FSE Récolte initiative Subvention Co(o)lloque</i>
<i>3-9 octobre</i>	<i>Comité d'évaluation pour le nouveau restaurateur de Géopolis AD CoFi UNES</i>
<i>10-16 octobre</i>	<i>FSE MEDUNIL CP Etudiant-e-s chilien-ne-s Conférence PYM pour les élections Dernières récoltes de signatures</i>
<i>17-23 octobre</i>	<i>FSE GT CoFi UNES Stand élections Comité d'évaluation pour le nouveau restaurateur de Géopolis Commission de l'enseignement Comité législatif UNES Conseil de fondation FSLE GT Statuts Débat élections</i>
<i>24-30 octobre</i>	<i>Dépouillement élections Subvention The Women Subvention Archipel GT Statuts GT 30 ans GT Fonctionnement AD</i>
<i>31 octobre – 6 novembre</i>	<i>Journée égalité Rencontre Direction FMEL GT Statuts GT Fonctionnement AD Formation délégué-e-s FAE</i>
<i>7-13 novembre</i>	<i>AD</i>
<i>14-20 novembre</i>	<i>GT Promotion marché GT Statuts Bureau</i>

	<i>Apéro inter-associations</i> <i>Rencontre EHL</i>
21-27 novembre	<i>Rencontre DFJC</i> <i>GT 30 ans</i> <i>GT Statuts</i> <i>Groupe valorisation Bénévolat</i> <i>Subvention Italaus</i>
28 novembre – 4 décembre	<i>Subvention PolyBeach</i> <i>GT Fonctionnement AD</i> <i>Prix de la Sorge</i> <i>Commission de l'enseignement</i> <i>Commission de contrôle – réunion statuts</i> <i>Bureau de la Commission sociale</i> <i>GT Statuts</i>
5-11 décembre	<i>FSE</i> <i>GT Stages</i> <i>Don du sang</i>
12-18 décembre	<i>AD</i> <i>Rencontre G. Isler (SASC)</i>
19-25 décembre	<i>GT 30 ans</i> <i>Bureau de la Commission sociale</i> <i>FSLE</i> <i>Stand Noël</i> <i>FSE</i>
26 décembre-15 janvier	<i>Rencontre Zélig</i>
16-22 janvier	<i>Rencontre Direction</i> <i>Subvention Fréquence Banane</i> <i>Dépôt de l'initiative sur les bourses d'études</i>
23-29 janvier	<i>Bureau de la Commission sociale</i> <i>CRUNIL</i>
30 janvier - 5 février	<i>Rencontre Direction</i> <i>CodEg UNES</i> <i>Rencontre AESSP</i> <i>GT Alimentation</i> <i>GT Fonctionnement AD</i> <i>GT Stages</i> <i>GT Evaluation enseignements</i> <i>GT 30 ans</i> <i>CIS UNES</i>
6-12 février	<i>Article Uniscope</i> <i>CCBE</i> <i>FMEL</i> <i>HoPoKo UNES</i> <i>GT 30 ans</i>

	<i>Rencontre D. Lallande</i>
13-19 février	<i>Commission de nomination SG UNES CCBE FSE Accueil étudiant-e-s mobilité Subvention Chronozones Subvention Maîtres de la Caverne</i>
20-26 février	<i>Bureau de la Commission sociale Subvention PET SoKo UNES Comité législatif UNES Commission de l'enseignement Subvention USC</i>
27 février – 4 mars	<i>FSE CodEg UNES CIS UNES GT Alimentation</i>
5-11 mars	<i>GT Stages Subvention Plafond ! Rencontre comité AEESP Rencontre Direction COVER HoPoKo UNES Workshop Structures UNES</i>
12-18 mars	<i>Bureau de la Commission sociale Subvention AD CoFi UNES</i>
19-25 mars	<i>Vernissage expo 30 ans FAE FSE SoKo UNES AD extraordinaire AG AEESP Comité législatif UNES</i>
26 mars – 1 <sup>er</sup> avril	<i>Rencontre ACIDUL Rencontre Direction GT Langage épïcène CodEg UNES AD extraordinaire GT Respect (Direction) Soirée 30 ans FAE au Bleu Lezard</i>
2-8 avril	<i>FSE Bureau de la Commission sociale Rencontre Décanat SSP Rencontre AGEPOLY</i>

	<i>Don du sang</i>
9-15 avril	<i>CoFi UNES HoPoKo UNES</i>
16-22 avril	<i>SoKo UNES Comité législatif UNES AD extraordinaire</i>
23-29 avril	<i>FSE Commission de la Communication de l'AD CodEg UNES AD Commission des cas dignes d'intérêt</i>
30 avril - 6 mai	<i>GT langage épïcène Subvention Global Village GR Respect (Direction) Global Village Commission de la communication</i>
7-13 mai	<i>CRUNIL HoPoKo UNES AD UNES GT Stages Commission sociale</i>
14-20 mai	<i>GT Stages GT Règlements</i>
21-27 mai	<i>SoKo UNES AD HoPoKo UNES</i>
28 mai-3 juin	<i>CodEg UNES COVER : Debriefing FDSC Réunion Micro-ondes Dies Academicus</i>
4-10 juin	<i>Rencontre Direction GT langage épïcène GT Agendas FSE</i>
11-17 juin	<i>Commission des cas dignes d'intérêt CoFi UNES Rencontre micro-ondes</i>
18-24 juin	<i>Comité législatif UNES SoKo UNES</i>
25 juin – 1 <sup>er</sup> juillet	<i>Bureau de la Commission sociale Rencontre AGILE Séance d'information Géopolis HoPoKo Rencontre Marché</i>
2-8 juillet	<i>Rencontre Unilive</i>

	<i>GT Agendas</i> <i>Buts annuels FAE</i>
9-15 juillet	<i>Commission des cas dignes d'intérêt</i> <i>FSE</i> <i>GT Elections</i> <i>Buts annuels</i>
16 juillet 5 août	<i>SoKo UNES</i> <i>GT Signalétique micro-ondes</i>
6-19 août	<i>Rencontre projet micro-ondes</i> <i>HoPoKo UNES</i> <i>GT Rentrée</i> <i>GT Elections</i> <i>GT Règlement AD</i>
20-26 août	<i>Rdv UNICOM pour affiches micro-ondes</i> <i>SoKo UNES</i> <i>CodEg UNES</i> <i>CL UNES</i> <i>Rencontre fournisseurs marché</i>
27 août – 2 septembre	<i>Lettre député-e-s</i> <i>GT Règlement AD</i> <i>Formation CDI</i> <i>Commission des cas dignes d'intérêt</i> <i>Réunion L'auditoire</i> <i>AD UNES</i>
3-9 septembre	<i>Bureau de la Commission sociale</i> <i>Rencontre Nino pour le projet Micro-ondes</i> <i>GT Respect (Direction)</i> <i>Rencontre bilan Don du sang</i> <i>GT Règlement AD</i> <i>GT Elections</i> <i>Rencontre A. Roulin</i>
10-16 septembre	<i>Rencontre Unipoly + marchands</i> <i>Réunion micro-ondes Nino</i> <i>Audit de la FAE</i> <i>FSE</i> <i>Réunion Unilive</i> <i>Rencontre BEC</i> <i>Accueil étudiant-e-s mobilité</i> <i>Accueil nouveaux/elles étudiant-e-s</i> <i>HoPoKo</i>



## 1.2. Regard du SG (Julien Bocquet)

### Regard sur le Secrétariat

Pierre-Alain Blanc est le SAC de la FAE depuis le 15 octobre 2011. Sa connaissance de la fédération et son parcours faisait de lui le candidat idéal. Dès son entrée en fonction, Pierre-Alain a su apporter une contribution importante au travail du Bureau, souvent au-delà de ce qui est généralement demandé à un-e SAC. Pierre-Alain s'est beaucoup impliqué dans la recherche de publicités pour L'auditoire. Il a également suivi avec vigilance, compétence et la volonté constante de les améliorer la comptabilité de la FAE et celle de L'auditoire.

Pour ma part, j'ai poursuivi cette année le travail entamé lors de ma première année de contrat : soutien au travail du Bureau (dans le cadre des GT, par exemple) et propositions de travail, soutien aux étudiant-e-s et relations avec les associations, notamment. Ce dernier point m'a semblé particulièrement important dans l'effort de rapprochement de la faïtière avec sa base et de légitimation de son action. J'ai en effet toujours été de l'avis que la FAE ne devait pas se comporter comme une avant-garde captée par quelques personnes mais comme un lieu de débat et d'échanges permettant de dégager les principes que la plus grande partie possible du corps étudiant souhaite défendre.

### Les statuts

Les statuts ont été le gros chantier de cette année. Suite au dépôt de nombreux amendements, des AD extraordinaires ont dû être organisées et il aura fallu attendre jusqu'à la fin de l'année pour que les nouveaux statuts soient adoptés. Cette refonte des statuts fait partie d'un questionnement plus large sur l'identité de la FAE, ses fondements et d'une volonté d'essayer d'améliorer son fonctionnement. Dans ce cadre, plusieurs réflexions ont été et sont encore menées sur l'organisation de l'AD, sa composition (cette année a vu la dissolution des listes électorales) ou sur les relations avec les associations de faculté.

### Relations avec les associations de faculté

Une contradiction de base, habituelle pour une fédération, rend ces relations parfois difficile : d'un côté, les associations vivent des réalités différentes et ont des demandes spécifiques et parfois contradictoires ; d'un autre, la FAE doit prendre des décisions qui impliquent toutes les associations derrière des idées et des entreprises communes. Il n'est pas toujours aisé de délimiter avec précision les cas où une association a besoin d'un soutien inconditionnel de ses pairs et quand ses ardeurs doivent être réfrénées afin de ne pas aller à l'encontre des principes défendus par la FAE. C'est aussi pour clarifier ces principes que j'ai proposé la création d'un ensemble de GT « Ligne politique ».

Dans le cadre de l'élaboration de la réponse au projet MEDUNIL, la question du soutien de la part des autres associations a été réglée sans problème puisque le sujet concernait principalement le LAB et l'AEML. En revanche, celle de la coordination du travail entre la faïtière et les associations s'est posée de manière aiguë. Une bonne solution a pu être trouvée et cela m'a amené à proposer la

création d'une charte de collaboration entre les associations et la FAE. L'idée, qui a été acceptée par l'AD, n'est peut-être pas d'une immense originalité mais permettra, je l'espère, de clarifier les rapports et d'éviter que les changements fréquents de représentant-e-s n'aient un impact négatif sur la collaboration.

### Ligne politique

Suite aux recommandations (parues à la suite de « La réforme sous la loupe » en 2011), j'ai proposé au Bureau d'écrire un ensemble de prises de position sur les sujets qui semblent être les plus importants (stages, learning outcomes, année propédeutique, indépendance académique, ECTS, évaluation des enseignements). L'objectif est double : aller un peu plus loin que ce qui a été écrit dans les recommandations afin d'essayer de clarifier la position de la FAE sur des sujets complexes, comme je l'ai écrit plus haut ; travailler à nouveau en collaboration avec les associations afin de tenir compte des différentes situations et de renforcer la cohésion de la fédération. La réalisation de cette idée a pris du retard à cause du temps consacré aux statuts mais a tout de même pu commencer et devrait s'achever en 2012-2013. Cette année, nous avons tout de même rédigé une PP sur les stages, ratifiée par l'AD, qui avait été demandée par le CDU et qui m'a poussé à présenter l'idée de la ligne politique un peu plus tôt que prévu.

### Soutien aux étudiant-e-s

Comme le veut mon cahier des charges, je tâche d'aider au mieux les étudiant-e-s qui rencontrent des difficultés lors de recours, avec l'administration ou qui ont simplement besoin de conseils.

Une part de mon temps est également consacrée à l'organisation des séances du FSE (Fonds de solidarité étudiant). Si l'existence de ce dernier est parfaitement justifiée, force est de constater que son fonctionnement ne va pas sans poser problème. Pour le dire brièvement, le but du FSE est d'aider des étudiant-e-s dont la situation est plutôt stable et qui ne peuvent pas payer la facture de trop. Dans la pratique, les étudiant-e-s qui font appel au FSE ont, le plus souvent, un budget déficitaire et cherchent de l'aide pour boucher les trous.

### Commission de la politique universitaire

J'ajoute un paragraphe sur cette commission car les relations entre elle et le Bureau ont été un peu tendues, dans le cadre de deux dossiers en particulier: la ligne politique et la lettre aux doyen-ne-s concernant les listes de présence.

#### Ligne politique:

Comme je l'ai dit plus haut, j'ai proposé la création du GT ligne politique au début de l'année 2011-2012. Lorsque la CPU a eu vent du projet, elle a immédiatement proposé de s'occuper seule de ce travail, mais sans reprendre le sens que je lui avais donné puisqu'elle proposait de mélanger trois des sujets alors que l'idée de base était d'essayer de creuser chacun des sujets évoqués plus haut.

Lettre aux doyen-ne-s concernant l'interdiction des listes de présence comme moyen de validation :

L'idée d'écrire une lettre aux doyen-ne-s était bonne. Toutefois, la forme proposée dans la lettre initiale nous a semblé beaucoup trop agressive, à la co-présidence et à moi-même, raison pour laquelle nous l'avons presque entièrement réécrite. Nous avons également supprimé la co-signature, pour des raisons d'usage puisque les communications entre la FAE et les autorités universitaires et extra-universitaires ont toujours été signées par les personnes chargées de représenter la FAE, à savoir les co-président-e-s et le/la Secrétaire général-e.

Au-delà de ces petits différends se pose la question du rôle de la CPU. D'après le règlement des Commissions de l'AD (art.4): "La commission de politique universitaire (CPU) a pour tâche de préparer les discussions et les décisions de l'AD en matière de politique de la formation tertiaire, à l'échelon national, cantonal ou universitaire." Il y a certainement plusieurs manières d'interpréter cette phrase, mais, lorsqu'on la prend au pied de la lettre, elle laisse songeur. Ainsi, une commission de l'AD, qui a pour but de décider de la politique de la FAE, doit préparer les discussions et les décisions concernant la politique de la formation à tous les échelons... Cela revient à dire qu'elle se substitue, à part pour le rôle décisionnel, au législateur. Selon moi, l'existence d'une telle commission ne peut être que délétère puisqu'elle ajoute un niveau à la représentation: les étudiant-e-s sont représenté-e-s par des délégué-e-s, qui eux/elles-mêmes base(ra)nt leur décision en matière de politique de la formation sur l'opinion d'une poignée de personnes. Avoir une commission sociale ou de la communication a un sens puisqu'elles traitent de sujets spécifiques et, de pratique établie, travaillent sur des projets, en collaboration avec le Bureau, puis les proposent à l'AD. Mais un sujet aussi général que la politique de la formation (sans entrer dans le débat houleux de la définition de ce qui est politique ou non) me semble absurde puisque cela court-circuite le travail du législateur et parfois de l'exécutif. Pour le dire autrement, dans le meilleur des cas c'est un laboratoire d'idées, dans le pire des cas c'est une instance contre-productive qui tente de capter une part essentielle du travail de la FAE.

### L'auditoire

Les comptes de cette année sont à nouveau déficitaires et la proposition que j'avais faite d'arrêter les envois suit son chemin. J'espère que cette mesure sera bientôt adoptée. Bien sûr, l'aspect financier n'est pas le seul qui motive ma demande ; je suis certain que plus d'étudiant-e-s liront L'auditoire si le journal est à disposition dans des caissettes et que cela permettra, dans tous les cas, de se faire une idée plus précise du nombre de numéros qu'il est nécessaire de faire imprimer qu'en l'envoyant à des milliers d'adresses pas toujours valables. L'avantage de la distribution dans des caissettes est aussi de conserver l'envoi dans les boîtes aux lettres mais uniquement sur demande, ce qui permettra d'avoir un fichier d'adresses beaucoup plus précis.

### Regard sur le Bureau

L'excellente entente qui a régné entre les membres du Bureau et du Secrétariat cette année a certainement été déterminante pour mener à bien les objectifs fixés

en début d'année, malgré une adversité parfois inattendue. La co-présidence composée de Camille et Mélanie a fait un magnifique travail au sein du Bureau mais également vis-à-vis des délégué-e-s et des autorités. Je ne doute pas que la nouvelle co-présidence (Mélanie et Maxime) saura continuer sur cette lancée.

### **1.3. Regard de la co-présidence (Camille Goy et Mélanie Glayre)**

#### Le secrétariat

Julien Bocquet occupe depuis maintenant deux ans le poste de Secrétaire général de la FAE. Son expérience et sa connaissances des dossiers lui permettent d'être d'un grand soutien pour le Bureau. En effet, la politique de la formation est un domaine large qui regroupe un certain nombre de thématiques ; cette pluralité demande un éventail de compétences variées et il n'est pas toujours évident d'avoir une vue globale de la situation. De par son expérience, Julien fait bénéficier le Bureau de sa vision d'ensemble. Le recul et la capacité de réflexion et d'analyse critique dont il fait preuve sont d'une grande aide pour le Bureau, et pour la FAE en général. Julien apporte également un support important aux membres du Bureau au quotidien.

Cette année a marqué, pour la FAE, le début d'une restructuration complète de la faitère, aussi bien sur le plan statutaire que structurel. Julien est pour beaucoup dans ce processus et c'est donc tout naturellement qu'il a pris part au travail gargantuesque que cela représente. Il s'est notamment énormément impliqué dans la réforme des statuts et des règlements, où il a joué le rôle de balise dans les eaux agitées des modifications statutaires et d'un GT Statuts peu fréquenté.

Julien a beaucoup œuvré pour que la FAE se rapproche plus des associations. Le travail qu'il effectue avec la responsable du dicastère Contacts avec les associations est des plus importants et participe également à la restructuration de la FAE.

Pierre-Alain Blanc a rejoint le secrétariat comme Secrétaire administratif et comptable en octobre 2011, suite au départ de Funda Seker. En plus de la tenue des comptes de la FAE, Pierre-Alain s'est particulièrement investi pour L'auditoire, notamment en ce qui concerne la recherche de sponsors et de publicités. Par ailleurs, il participe à la Commission des finances de l'UNES, dans laquelle il est d'une aide précieuse pour le Bureau.

Depuis avril 2012, Pierre-Alain travaille activement avec la responsable du dicastère Services et subventions pour la mise en place de bars à micro-ondes dans les bâtiments de l'UNIL.

#### Coordination du Bureau

Cette année encore, il y a eu beaucoup de changements au sein du Bureau, rendant le suivi des dossiers parfois difficile. Durant le semestre d'automne, le dicastère Politique cantonale a particulièrement souffert d'un manque de suivi des dossiers en raison d'une mauvaise transmission du dicastère ainsi que des difficultés

d'intégration au Bureau de sa responsable. Avec l'arrivée en mars au Bureau du responsable actuel, le dicastère a bénéficié d'un nouveau souffle.

Les dossiers du dicastère Contact avec les associations ont été mis de côté durant le semestre d'automne, le responsable du dicastère étant occupé à la refonte des statuts de la FAE. Depuis mars, ce dicastère a repris une fonction clé au sein de la Fédération des associations d'étudiant-e-s.

La volonté de la nouvelle co-présidence de l'année 2011-2012 était de remettre sur un pied d'égalité les relations entre la co-présidence, les membres du Bureau et le secrétariat, et ce afin de pouvoir travailler en collaboration de manière optimale sans tensions liées à un rapport de hiérarchie. Ce souhait s'inscrit également dans le processus général de restructuration de la FAE et nous sommes très contentes du résultat puisqu'il semble qu'après un semestre de test, en automne, cette façon de travailler a amené un certain dynamisme au sein du Bureau.

#### **1.4. Communication interne – L'auditoire**

En cette année des trente ans de *L'auditoire*, c'est une vague de fierté qui emplit les esprits de ceux, nouveaux et anciens, qui font vivre ce journal numéro après numéro. Tout au long de l'année cependant, personne n'a été dupe des changements qui attendaient ce brave trentenaire.

C'est ainsi que durant cette année académique 2011-2012, le comité de *L'auditoire* s'est réuni à plusieurs reprises afin de trouver une solution aux problèmes structurels gangrénant le fonctionnement budgétaire du journal. Des solutions se dessinent pour l'horizon 2012-2013. Ces réunions ont aussi été l'occasion de discuter de la place de *L'auditoire* par rapport à la FAE. Une clarification interne nécessaire afin de pouvoir défendre avec détermination notre place de journal étudiant indépendant. Le 14 mars 2012, l'Assemblée des Délégués a d'ailleurs refusé à une écrasante majorité un amendement visant à briser la liberté d'expression dont jouissait et jouit *L'auditoire*. Le comité de rédaction ainsi que tous les rédacteurs n'ont pu que saluer ce geste fort. La FAE éditant *L'auditoire* sans interférer dans sa ligne rédactionnelle, le couple ainsi formé est particulier. Profitant d'un statut juridique que l'on pourrait qualifier de *sui generis*, notre journal ne s'apparente que peu à de nombreux médias de la place. Et c'est tant mieux.

Durant toute cette année, *L'auditoire* n'aura eu de cesse de diversifier ainsi que d'augmenter la qualité de ses articles. Cette année aura d'ailleurs été marquée par un « saut qualitatif ». Bénéficiant d'une équipe passionnée et dévouée, *L'auditoire* a réussi à décrocher quelques beaux compliments de la part de ses confrères d'autres journaux étudiants, notamment de Neuchâtel.

Le site internet n'aura pas non plus été en reste avec des publications régulières pendant l'ensemble de la pose estivale. Avec des piques de visite remarquées, la vie toujours précaire du site de *L'auditoire* semble tout de même bien mieux assurée aujourd'hui qu'il y a un an.

L'organisation de quelques conférences aura une fois de plus démontré la visibilité dont jouit *L'auditoire* auprès des personnalités politiques. Ce constat optimiste ne doit cependant en rien cacher les insuffisances de notre journal quant à sa promotion. Qu'il s'agisse de la mise en avant des événements ou du journal lui-même, des efforts supplémentaires devront être fait afin d'accentuer la visibilité de notre média au sein du campus.

Finalement, la fin d'année a vu s'opérer un renouvellement drastique du comité de rédaction. Ce fonctionnement cyclique étant le propre de notre structure, ce renouvellement – sans rien enlever au mérite de l'équipe précédente – n'annonce rien de moins que la promesse d'une nouvelle collaboration fructueuse.

Pour le comité de rédaction,  
Brian Favre, co-rédacteur en chef

## 2. Rapport des coprésident-e-s et par dicastère

### 2.1. Co-présidentes (Camille Goy et Mélanie Glayre)

Les tâches essentielles de la co-présidence sont d'une part la coordination globale du travail du Bureau, d'autre part les relations avec les autorités universitaires et cantonales. Durant cette année, le travail de la FAE s'est porté sur deux aspects principaux : une restructuration profonde de la FAE (qu'est-ce que la FAE, à quoi sert-elle, les rapports en son sein) et une redéfinition claire de la ligne politique de la FAE.

#### Rapport avec la Direction

Les rencontres avec la Direction se sont bien déroulées. Les rapports sont bons et ont permis la mise en place d'une collaboration sur différents dossiers tels que les micro-ondes ou encore le lancement d'un travail sur le respect à l'UNIL.

En ce qui concerne les micro-ondes, le dicastère Services et subventions et le secrétaire administratif et comptable travaillent avec Muriel Cloux et Unibat sur la mise en place de points micro-ondes pour la rentrée de septembre 2012. Ce projet pilote est né de la demande de plus en plus importante d'utilisation de micro-ondes de la part de la communauté universitaire. La FAE a donc approché la Direction pour trouver des solutions au problème du manque de micro-ondes. Après le rejet de notre prise de position par la CRUNIL, la FAE et la Direction ont décidé de travailler ensemble sur ce projet pilote. Un semestre test débutera en septembre 2012 et s'il est concluant, aboutira à une mise en place permanente de ces points micro-ondes.

Suite à plusieurs remarques concernant des actes d'incivilité de plus en plus fréquents entre les membres de la communauté universitaire, et en particulier dans les cafétérias de l'UNIL, la FAE et la Direction ont décidé de lancer une campagne sur le respect à l'UNIL. Cette campagne comportera deux volets : un premier consacré à la question des vols dans les cafétérias ainsi que du respect du matériel et le second sur la question des relations interpersonnelles entre les différent-e-s acteurs et actrices de la communauté universitaire.

La FAE se réjouit de ces collaborations et de l'ouverture de la Direction sur ces différents sujets. Malgré tout, ces questions pragmatiques et plutôt matérielles n'éclipsent en rien le travail de revendication de la FAE. En ce sens, il est primordial pour nous que la FAE soit entendue sur des sujets directement liés aux conditions d'études, et notamment sur les questions de la valorisation de l'enseignement, de l'égalité des chances dans l'accès et la réussite de la formation, de la valorisation de l'engagement associatif et étudiant et de l'application de Bologne à l'UNIL. A ce sujet, la FAE et la Direction se sont rencontrées pour discuter des recommandations de la publication « La Réforme sous la loupe ». Nous espérons pouvoir continuer ce travail de fond avec la Direction lors de nouvelles rencontres.

Nous sommes content-e-s d'appartenir à une université dont la Direction se place publiquement contre une augmentation des taxes d'études et nous espérons

vivement que qu'elle restera dans cette optique, autant pour les étudiant-e-s suisses que les étudiant-e-s étrangers/ères.

De plus, la FAE s'est réjoui de lire un Plan d'intention de la Direction dans lequel cette dernière accorde une place importante à l'accessibilité aux études indépendamment de la condition socio-économique et du parcours de vie des étudiant-e-s.

### Rapport avec le DJFC

La FAE a rencontré le DJFC en novembre 2011, représenté par Madame la Conseillère d'Etat Anne-Catherine Lyon, Madame la directrice de la DGES Chantal Ostorero et Monsieur le Directeur des affaires universitaires de la DGES Juan-Francisco Perellon. Lors de cette rencontre, les points discutés étaient principalement en lien avec le logement étudiant, le projet MEDUNIL, la restauration à l'UNIL ainsi que la Directive 11.

En ce qui concerne la restauration à l'UNIL, la principale difficulté était de savoir vers quels interlocuteurs se tourner entre la Direction de l'UNIL et le DJFC, les deux instances étant en charge d'aspects différents de cette question. Cette confusion a posé par le passé quelques problèmes à la FAE dans le traitement de certains dossiers liés à l'alimentation.

En automne 2011, la DGES a invité la FAE à participer au Comité d'évaluation pour l'exploitation du nouveau bâtiment Geopolis. Camille Goy a représenté la FAE dans ce comité, dont la tâche était de sélectionner le nouveau restaurateur pour le bâtiment.

Les rapports avec le DJFC sont très bons et permettent une collaboration efficace sur les thématiques liées à la politique cantonale de la formation. La FAE apprécie de pouvoir compter sur une Conseillère d'Etat qui partage ses préoccupations concernant l'accessibilité aux études. En outre, les inquiétudes de la FAE liées à la problématique du logement étudiant trouvent un écho positif au DJFC, notamment à travers le travail de Madame Ostorero à la FMEL, dont elle est présidente du Conseil de Fondation.

## **2.2. Politique cantonale et universitaires (Magali Russbach et Etienne Kocher)**

### Règlement Général des Etudes

La première version du Règlement Général des Etudes (RGE) a été adopté par le Conseil de l'Université à la fin de l'année académique précédente, et entrera en vigueur à la rentrée d'automne 2012. L'année 2011-2012 a servi de période d'adaptation pour les différentes facultés, dont les règlements et les pratiques doivent être mis en conformité avec le RGE pour ladite rentrée d'automne.

Certains des points amenés par ce règlement vont dans le sens des combats que la FAE mène depuis plusieurs années. Le travail de cette année a donc été de



défendre une bonne application des acquis de ce règlement, au premier rang desquels se trouve l'interdiction des listes de présence comme mode de validation d'un enseignement. Sur ce sujet nous avons pris pour tâche, premièrement, de faire connaître cette interdiction au corps étudiant et à la communauté universitaire en général. Cela s'est fait principalement au début de l'année académique. Nous avons aussi, ensuite, entamé des démarches pour nous assurer de la bonne application de cette interdiction. Nous avons ainsi créé et rendu disponible aux étudiant-e-s un formulaire de signalement de pratiques qui ne seraient pas conformes à ce qu'impose le RGE quant au contrôle des présences. Le RGE n'entrant en vigueur formellement qu'à la rentrée de septembre 2012, nous nous sommes focalisé-e-s durant cette année sur l'objectif d'informer la Direction et les Décanats de la démarche de la FAE, qui vise à faire un état des lieux des pratiques pour permettre à ceux-ci d'agir en conséquence. Cela laisse le travail de récolte d'informations pour l'année prochaine.

Les listes de présence ne sont pas le seul aspect du RGE qui mérite notre attention. Comme expliqué plus haut, cette année a été une période d'ajustement des règlements et pratiques internes aux facultés à ce qui a été apporté par le RGE. Or cet ajustement ne se fait pas sans heurts. Le principal problème, qui est apparu au courant du printemps 2012, vient de la Faculté des Hautes Etudes Commerciales, qui tente par l'intermédiaire de son Décanat de faire modifier certains articles du RGE avant même leur entrée en vigueur. L'interdiction de faire corriger des copies d'examens par des assistant-e-s étudiant-e-s se voit par exemple remise en cause pour des raisons de politique budgétaire. Le dicastère de Politique Cantonale et Universitaire a agi sur ces questions en soutenant les représentant-e-s étudiant-e-s au Conseil de l'Université dans leurs démarches.

### Assistant-e-s étudiant-e-s

Cela fait plusieurs années que la question de la situation des assistant-e-s étudiant-e-s fait l'objet d'un travail commun entre la FAE et l'association du corps intermédiaire (ACIDUL). Cette année, le dossier a bien avancé, malgré le peu d'implication des délégué-e-s dans le GT Assistant-e-s étudiant-e-s. Le document final devrait être voté lors du semestre d'automne 2012.

### Commissions de la Direction

En comparaison avec d'autres années, le dicastère de Politique cantonale et universitaire ne s'est que peu investi directement dans la participation aux commissions de la Direction. Cela tient aux changements de personnes qui ont eu lieu au sein de ce dicastère, qui ont empêché ses occupant-e-s de se faire élire dans différentes commissions. Le dicastère s'est néanmoins efforcé de suivre le travail des représentant-e-s étudiant-e-s au sein de ces commissions, et de préparer le terrain pour de meilleures synergies dans les années qui viennent.

### Politique cantonale

Le dicastère s'est appliqué à suivre fidèlement l'actualité politique cantonale, et s'est tenu informé de l'évolution des sujets liés à l'éducation supérieure et à la

condition des étudiant-e-s. Parmi ceux-ci il en est un qui a particulièrement retenu son attention : le Conseil d'Etat Vaudois a publié en mai 2012 un rapport traitant de différents aspects de l'application de la Réforme de Bologne. Le dicastère Politique cantonale et universitaire a pris connaissance de ce rapport avec l'aide du reste du Bureau de la FAE, qui estime ledit rapport intéressant et globalement adéquat. Ceci dit, le choix des éléments développés dans ce rapport et la manière de les développer témoignent d'une vision qui est en certains points un peu limitée et pourrait avoir tendance à mettre l'accent sur des aspects vus comme positifs pour éviter d'avoir à aborder d'autres aspects plus problématiques. L'exemple le plus regrettable dans ce rapport est que le Conseil d'Etat s'y refuse à prendre une position claire sur la question des taxes d'études. Cela nous laisse craindre pour l'avenir des étudiant-e-s, et ce sujet doit par l'avenir faire l'objet d'une grande vigilance et d'une capacité d'action de la part du dicastère de politique cantonale et universitaire.

### Affaires courantes

Les occupant-e-s du dicastère se sont par ailleurs investi-e-s dans différentes autres tâches au sein de la FAE. Quelques exemples : le dicastère a soutenu les représentant-e-s étudiant-e-s au Conseil de Faculté SSP dans leur opposition à une réforme des plans d'études problématique. Il a aussi participé à différents groupes de travail de l'Assemblée des délégué-e-s. Enfin, il a co-dirigé le travail de création d'un agenda pour les étudiant-e-s, qui a été édité par la FAE à la rentrée d'automne 2012.

### **2.3. Politique nationale de la formation (Maxime Mellina)**

Durant cette année 2011-2012, le responsable Politique nationale de la formation a travaillé autour des trois objectifs suivants : suivre plusieurs dossiers thématiques (combat contre les restrictions d'accès aux études, suivi de l'initiative pour l'harmonisation des bourses d'études, etc) ; suivre et coordonner le travail qui est fait en collaboration avec l'Union des étudiant-e-s de Suisse (UNES) ; suivre l'actualité de la politique nationale afin d'intégrer les enjeux principaux dans les réflexions thématiques. Tous ces dossiers sont étroitement liés et sont traités sur le plan national tout comme sur le plan local.

#### Dossiers thématiques :

- *Restrictions d'accès aux études* : Le combat contre les restrictions d'accès aux études a pris cette année la forme d'un combat contre l'augmentation des taxes d'études. La décision politique d'augmenter les taxes universitaires dans plusieurs cantons est conséquente aux décisions politiques de diminuer les moyens alloués à la formation tertiaire.

Bien qu'à Lausanne la direction maintienne sa position contre l'augmentation de taxes d'études, la FAE (sur la base de sa PP contre les restrictions) a voulu montrer qu'elle restait massivement opposée à cette solution. En collaboration avec l'UNES, plusieurs réactions (communiqué de presse,

manifestations) ont été organisés et un papier conseillant un plan d'action en cas d'augmentation a été rédigé à l'intention des sections.

- *Etudiant-e-s étranger/ères* : la problématique de l'augmentation des taxes d'études trouve son prolongement autour du débat des étudiant-e-s étranger/ères. En effet, la hausse des taxes a été différenciée selon la nationalité. Il a fallu travailler en collaboration avec l'UNES pour réfléchir à un argumentaire autour de cette différence de traitement. Ce papier est en cours d'élaboration.
- *Marchandisation des études* : Toujours en collaboration avec l'UNES, une réflexion a été menée autour de la croissante marchandisation des études et a abouti à un papier argumentaire sur ce sujet.
- *Initiative des bourses d'études* : Le dépôt de l'initiative pour l'harmonisation des bourses d'études, pour laquelle la FAE a mis beaucoup de forces, a été un grand succès. Merci encore à ceux et celles qui se sont investi-e-s pour ce projet. Plusieurs réflexions autour du déroulement de la campagne ont déjà été esquissées et seront poursuivies l'année prochaine.

#### Dossier UNES :

- *Comité Législatif, HoPoKo et CoFi*: La présence régulière aux Comités législatifs et ces deux commissions ont permis un suivi de l'actualité nationale et propre à la l'UNES. La FAE reste une des sections des plus actives au sein de l'UNES.
- *Coordination des commissions* : Il a été nécessaire, durant cette année de veiller à ce que la FAE soit représentée dans la majorité des commissions thématiques de l'UNES, ce qui fut en grande partie le cas. Néanmoins, le Bureau a parfois dû renoncer à se rendre dans des commissions faute de forces. En effet, ce sont toujours des membres du Bureau qui se rendent dans les commissions, il serait bien que des membres de l'AD de la FAE se proposent pour soutenir le Bureau au sein des commissions de l'UNES, commissions par ailleurs forte intéressantes.
- *Représentations pour l'UNES* : En collaboration avec l'UNES, le représentant de la Politique nationale peut représenter l'Union pour certains mandats. Cette année, dans le cadre du GT Coordination Enseignement de la CRUS, le responsable de la politique nationale s'est rendu, avec une représentante de la SUB, dans les Grisons pour débattre du thème de l'employabilité.
- *Structures* : Suite à plusieurs problèmes (trop de vacances à l'exécutif de l'Unes, grosses pertes financières, pas assez de dialogue entre les sections, etc.) une réflexion autour des structures et des modes de financements de l'Union a été mise en place. Nous avons identifié quatre sphères autour desquelles des problèmes spécifiques ont été reconnus et pour lesquelles des améliorations pourront être trouvées : l'exécutif, le législatif, les commissions et les commissions de contrôles (CoFi et GPK). Cette réflexion importante n'est pas terminée et se prolongera l'année prochaine.

- *Pool assurance qualité UNES* : L'UNES a organisé une journée de formation pour l'assurance qualité à laquelle plusieurs membres de la FAE se sont rendus.
- *Assemblée des Délégué-e-s de l'UNES*: Durant l'assemblée des délégué-e-s d'automne nous avons discuté et adopté le papier contre la marchandisation des études. De plus, le budget de l'Union a été discuté et adopté. Attention à ce qu'il soit respecté cette année.  
Lors de l'assemblée de printemps, c'est majoritairement autour des structures de l'UNES que les débats ont porté. De grandes orientations ont été définies, reste maintenant à les concrétiser à travers des modifications statutaires ou réglementaires.  
Les résolutions « employabilité », « autonomie démocratique » et « assurance qualité » n'ont pas pu être traitées. La discussion a été renvoyée à une AD extraordinaire.

#### Suivi – Politique nationale de la formation :

- *Parlement*: Le renouvellement du Conseil National a changé en partie la dynamique au Parlement. Bien que la majorité reste en faveur des coupes budgétaires dans le domaine de la formation, l'arrivée du socialiste M. Reynard, qui a fait de la formation son thème de prédilection, a permis d'amener le thème de la formation au sein du Parlement à travers plusieurs initiatives parlementaires déposées par ce dernier.
- *Hausses des taxes d'études* : La hausse des taxes d'études à Saint-Gall, Zurich, Berne, Lucerne et peut-être dans les Ecoles polytechniques fédérales a intensifié les réactions et réflexions autour de ce thème, comme évoqué plus haut.
- *Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche (DEFR)* : Le 1er janvier 2013, le DFE deviendra le Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche (DEFR). Cette nouvelle dénomination rend compte du regroupement, au sein du futur DEFR, du Secrétariat d'Etat à l'éducation et à la recherche (SER), actuellement au DFI, et de l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT), regroupement qui donnera naissance au Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI).  
Cette nouvelle a été mal accueillie puisqu'elle confirme la tendance croissante d'une main mise de l'économie sur la formation. Cette évolution reflète également nos craintes quant à la croissante marchandisation des études.  
De plus, après une polémique liée au premier choix de Johann Schneider-Ammann, le Conseil fédéral a nommé l'un des deux responsables déjà en place, Mauro Dell'Ambrogio pour piloter le Secrétariat d'Etat à la formation, la recherche et l'innovation.

## 2.4. Politique sociale (Jelena Härginen)

### Handicap

Le dossier principal de ce dicastère concernait la thématique étudier avec un handicap. Tout d'abord, les contacts avec différents services de l'Université de Lausanne ont été établis. Ainsi, UNIBAT s'est montré très ouvert à la collaboration avec la FAE en ce qui concerne l'aménagement des bâtiments universitaires pour les personnes en situation de handicap. Accueil Santé et le SASC sont aussi prêts à une collaboration, et surtout pour une plus grande sensibilisation du public universitaire autour de cette thématique.

En mars 2012, une Association de Soutien aux Etudiant-e-s en situation de handicap (ASEH) a été créée. L'association poursuit deux buts : 1) créer un groupe de bénévoles capables d'aider les personnes concernées, par exemple, dans leurs tâches quotidiennes telles que faire des photocopies, prendre des notes, etc. 2) rassembler les personnes concernées et créer un espace de discussion.

En juin 2012, une campagne d'affichage visant à promouvoir l'ASEH sur le campus, a été lancée. Les premiers bénévoles se sont inscrit-e-s pour une formation gratuite.

Le projet de l'ASEH a été présenté à l'association AGILE (Entraide Handicap) à Berne. Ce projet a reçu un retour très positif de la part des membres d'AGILE. Ainsi, sur le nouveau site d'AGILE « Haute école sans obstacles » (qui sera ouvert au public en novembre 2012), l'Université de Lausanne apparaîtra dans la liste de « Best Practices aux Hautes Ecoles Suisses » grâce au projet de l'ASEH.

### Egalité

Traditionnellement, la FAE organise chaque année une Journée Egalité. En 2012, la thématique de cette Journée sera « Etudier avec handicap ». Cette journée se déroulera en même temps qu'une journée Handicap, organisée par Nathalie Janz, Adjointe de la Direction. Plusieurs éléments organisationnels ont déjà été abordés par le dicastère.

### Logement

Ce sujet reste toujours très problématique pour un grand nombre des étudiant-e-s. Malheureusement, force est de constater que ce dossier n'a pas pu être traité de manière satisfaisante. Ainsi, par exemple, les efforts visant à établir un dialogue entre le Bureau et les représentant-e-s du GROLO ont échoués. Néanmoins, le dicastère de politique sociale s'engage à contribuer à la campagne de promotion qui sera lancée à la rentrée 2012 par le SASC.

### Divers

Le dicastère de politique sociale a participé aux commissions de l'AD, de l'UNES et de la Direction, ainsi qu'aux projets menés par des autres dicastères : par exemple, la supervision pendant les enquêtes téléphoniques « Comment allez-vous ? », etc.

## **2.5. Communication et rapports avec les associations (François Charlet et Christelle Michel)**

Le dicastère « Contacts avec les associations » a été occupé par deux responsables successifs durant l'année académique 2011-2012 : François Charlet (jusqu'à mi-mars) puis Christelle Michel.

Un premier volet de l'activité du dicastère est consacré aux relations entre le Bureau de la FAE et les associations d'étudiant-e-s des Facultés. Il s'agit notamment de se rendre aux AG des associations, d'organiser dans la mesure du possible une rencontre par année avec chaque comité et d'assurer la transmission des informations importantes aux associations. La valorisation de l'engagement associatif constitue le second volet de l'activités du/de la responsable du dicastère.

### Révision des statuts de la FAE (François Charlet)

La FAE s'est lancée cette année dans la révision de ses statuts. En raison de son domaine d'études et de son intérêt pour la question, François Charlet a pris la présidence du GT statuts depuis l'été 2011. Au cours de ces rencontres, les statuts ont été soigneusement passés en revue, mis à jour et réorganisés. Ce travail conséquent a occupé la majeure partie du temps d'activité du dicastère entre septembre et mars.

### Modalités des consultations de copies d'examens en SSP (François Charlet)

Le responsable du dicastère a participé aux discussions concernant les modalités de consultation des copies d'examens en SSP. A compléter...

### Mise en place d'une newsletter mensuelle destinée aux associations » (Christelle Michel)

Afin d'améliorer la communication entre la FAE et les associations, une première « Newsletter de la FAE » a été envoyée à toutes les associations d'étudiant-e-s des Facultés en avril 2012. L'objectif principal est que l'ensemble des membres des associations – et non uniquement les délégué-e-s à l'AD – soit informé des activités menées par les différents dicastères du bureau. Pour ce faire, chaque responsable de dicastère rédige 4-5 lignes de texte par dossier en cours. Dans un deuxième temps, le but recherché (et avoué !) est d'encourager les associations à transmettre au bureau la teneur de leurs activités, lorsque celles-ci rejoignent les dossiers de la FAE. Il ne s'agit pas pour la FAE de surveiller les associations, mais plutôt d'éviter des doublons et de pouvoir travailler en collaboration avec les associations sur les dossiers qui le nécessitent.

### Visites aux comités et présence aux assemblées générales (François Charlet et Christelle Michel)

Les assemblées générales sont un événement important pour le/la responsable du dicastère. Elles sont l'occasion pour lui/elle de se tenir informé-e des activités passées, présentes et futures de l'association concernée, de rencontrer son comité au complet et de se faire connaître. Cela a été possible pour l'AG de l'AESSP (SSP) en mars, de l'AEML (Médecine) en avril et de l'AEL (Lettres) en mai. Durant son

mandat, François Charlet s'est également rendu à une réunion hebdomadaire de l'AEL et de l'AEDL.

### Reconnaissance et valorisation de l'engagement associatif (Christelle Michel)

La question de la reconnaissance et de la valorisation de l'engagement associatif est une thématique chère aux yeux de la FAE. Pour la FAE, il est essentiel que le travail des étudiant-e-s qui s'engagent pour la représentation et la défense des droits des étudiant-e-s soit reconnu par les autorités universitaires. Il s'agit d'un travail bénévole, auquel certains et certaines consacrent plusieurs heures par semaine, et qui n'est souvent pas reconnu à sa juste valeur. La FAE souhaite donc mettre en place une reconnaissance institutionnalisée de l'engagement effectué au sein d'une association d'étudiant-e-s de Faculté. Cette reconnaissance peut prendre des formes diverses : certificats signés par les Décanats, suppléments au diplômes, etc. Depuis le mois d'avril, le dicastère travaille en collaboration avec la SOKO (commission sociale de l'UNES) afin d'établir un état des lieux des pratiques dans les différentes universités de Suisse. Il s'agira par la suite de mettre en évidence les meilleures pratiques, puis de déterminer celles qui pourront servir de modèles dans les autres sections. Ce travail va se poursuivre durant les mois à venir.

## **2.6. Services et Subventions (Ndeye Maty Kane et Anne-Laure Külling)**

### Enquête comment allez-vous ?

Les résultats sont disponibles sur le site du service d'orientation et conseils de l'UNIL : <http://www.unil.ch/soc/page79295.html>

### Don du sang

Le don du sang s'est déroulé deux fois durant l'année académique, en décembre 2011 ainsi qu'en avril 2012.

Les 6, 7 et 8 décembre 2011, il s'est tenu deux jours durant à l'Anthropole ainsi qu'un jour au Génopode.

Pour l'édition des 3 et 4 avril 2012, tout s'est très bien déroulé. Les donneurs et donneuses ont été particulièrement satisfait-e-s de la collation proposée par la FAE. Nous avons néanmoins dû faire face à une mauvaise répartition du nombre de donneurs et donneuses entre les deux jours. En effet, beaucoup de personnes ont donné le mardi et moins le mercredi.

Pour la publicité, nous avons pu compter sur Fréquence Banane, qui a diffusé un jingle afin d'attirer du monde vers l'aiguille. A noter néanmoins que nous avons rencontré quelques difficultés à afficher de la publicité dans le TSOL, en raison du changement de politique d'affichage des TL. Nous espérons que la communication sera plus facile en 2012-2013.

### Fonds de Solidarité Etudiant (FSE)

Le FSE a été sollicité de manière plus importante cette année. La FAE a aidé un certain nombre d'étudiant-e-s à hauteur de 9'747.- au total. Nous ne pouvons que

constater que beaucoup d'étudiant-e-s, principalement étrangers, sont dans le besoin et qu'ils peinent à joindre les deux bouts. La conjoncture actuelle n'étant de loin pas favorable, nous espérons recevoir moins de monde l'année prochaine.

### Subventions

Le budget subventions de la FAE était cette année de 27'500.-. La totalité de la somme a été allouée à différentes activités et événements culturels ou sportifs. Outre les subventions « habituelles », telles que Fréquence Banane, PolyBeach ou encore Chronzones, nous avons eu cette année beaucoup de demandes concernant des pièces de théâtres, c'est pourquoi nous avons pu reverser l'entier de 27'500.-. Ce nombre élevé de demandes de subventions ne peut que témoigner de l'activité régnant au sein du campus. Beaucoup d'étudiant-e-s ainsi que d'enseignant-e-s proposent des activités diverses et variées et dans la plupart des cas très bénéfiques pour l'ensemble de la communauté universitaire.

### Micro-ondes

Au vu des plaintes concernant le manque d'appareils au sein du campus ainsi que leur propreté très relative, la FAE a décidé de réagir. Une réflexion avec la Direction a été entamée fin 2011 à ce sujet. La discussion a été fructueuse, puisque une solution a été trouvée et sera mise en place dès la rentrée de septembre 2012, dans un premier temps pour une période d'essai d'un semestre.

Il s'agit de « bars à micro-ondes » répartis dans 4 endroits du campus, à savoir l'Anthropole, l'Internef, l'Amphimax ainsi que dans la mezzanine de la Banane. Etant donné la mainmise de Nino sur l'ensemble de la restauration à l'UNIL, il s'agit déjà d'un bel avancement.

A noter que Géopolis disposera de micro-ondes qui seront gérés par le personnel du restaurant. Concrètement, ces bars seront chacun sous la responsabilité d'un-e étudiant-e qui assurera 3 heures de « surveillance » et de nettoyage des appareils par jour (environ 11h-14h). En raison de la nécessité d'avoir au minimum 4 étudiant-e-s par jour et ceci 5 jours par semaine, il s'agira d'employer 20 étudiant-e-s par semaine. L'organisation et le recrutement se feront courant août, en étroite collaboration avec le secrétaire administratif et comptable.

## **2.7. Événements (Ariane Mermod)**

L'année scolaire 2011-2012 fut riche en événements pour la FAE !

Tout d'abord la journée d'accueil des nouveaux/elles étudiant-e-s a permis de faire connaître à ces jeunes novices de la vie universitaire notre fédération et les services qu'elle leur offre ainsi que les prochains événements du semestre comme Unilive.

La première édition d'Unilive a eu lieu la semaine de la rentrée et a pu profiter d'une météo avantageuse ce qui lui a permis de rassembler 300 personnes environ. La manifestation s'est bien passée, sans problème majeur, et compte augmenter sa fréquentation à la prochaine édition. Puis a suivi la Journée Egalité, cette année sur



le thème du sexisme dans la publicité. Une exposition s'est tenue à l'Anthropole pendant deux semaines et a eu pas mal de succès et un article à son sujet dans le 20 minutes. L'égalité est un sujet qui tient à cœur à la FAE et ces journées sont particulièrement propices à la discussion et à la sensibilisation.

Courant novembre ont eu lieu les élections à l'AD de la FAE. Une table ronde a été organisée avec Fréquence Banane afin que les listes et les étudiant-e-s puissent débattre de sujets propres à la communauté universitaire. Une campagne visant à encourager la population électorale à voter a été mise en place, ainsi qu'un stand "d'aide au vote" afin d'expliquer aux étudiant-e-s qui le souhaitaient la démarche de vote. Malgré cela le taux de participation est resté faible, mais est tout de même en augmentation par rapport à l'année dernière. Les nouveaux délégué-e-s ont été brillamment élu-e-s et ont apporté leur contribution à la bonne marche de l'AD.

Un autre événement cher à la FAE a eu lieu à deux reprises durant l'année : le don du sang. La FAE tient à aider le centre de collecte de sang de Lausanne et s'occupe pour cela de tenir le stand de collation et d'engager des bénévoles aux mois de décembre et d'avril pour que les donneurs et le personnel hospitalier ne manquent de rien. Cette année a vu une bonne fréquentation des donneurs/donneuses et des bénévoles ainsi qu'une amélioration de la qualité du stand de collation.

Le semestre de printemps a été inauguré par la célébration des 30 ans de la FAE. Une exposition rétrospective et informative sur les activités de la FAE à ce jour et leur évolution pendant les 30 dernières années s'est tenue pendant deux semaines à l'Anthropole et l'Amphipôle. Le vernissage de cette exposition a accueilli des personnalités politiques de la ville de Lausanne ainsi que des ancien-ne-s membres du Bureau de la FAE. Cette exposition a été clôturée par une fête en l'honneur des étudiant-e-s à la "Cave du Bleu Léopard" à Lausanne. Gratuite sur présentation de la carte d'étudiant-e, elle a bénéficiée d'une bonne fréquentation.

Début mai, la FAE a participé pour la deuxième fois au Global Village. Cette manifestation organisée par l'AIIESEC permet aux étudiant-e-s de découvrir des pays étrangers par le biais de la culture culinaire et musicale de ces derniers. Nous en avons profité pour faire connaître la FAE, ses buts, ses actions et ses événements autour d'une barbe à papa!

Afin de finir l'année sur un touche créative, le Bureau a confié aux dicastères événement et politique cantonale la réalisation d'un agenda papier destiné aux étudiant-e-s pour la rentrée universitaire de septembre 2012.

## **B. Rapport des représentant-e-s des étudiant-e-s dans les commissions de l'AD et de l'UNIL**

### **1. Commissions de l'AD**

#### **1.1. Commission de contrôle**

*Membres: Samuel Guignard, Léonore Porchet, Funda Seker*

L'exercice 2011-2012 a été particulièrement intense pour la FAE sur la question statutaire puisqu'une refonte complète des statuts a été entreprise et menée à bout. Conformément à ses buts, la Commission de contrôle (ci-après CC) a œuvré dans un souci de protection de la FAE et des règles démocratiques qui la régissent et en font une institution juste et égalitaire entre tou-te-s les étudiant-e-s. Elle a donc vérifié que les actions et décisions des organes de la FAE soient conformes à ses statuts.

La CC a été notamment sollicitée par le Bureau pour expliquer, de manière préventive, des dispositions statutaires empêchant certaines personnes d'être élues au Bureau. Dans ce cas, la surreprésentation d'une faculté au sein de l'exécutif de la FAE était en cause. Une telle prévention de la part du Bureau a été salutaire dans les débats qui ont suivi au sein de l'AD. La CC encourage donc ce genre de démarches préventives pour les années à venir.

La CC a surtout été sollicitée durant la refonte statutaire et a notamment dû œuvrer, difficilement, de manière à ce que les statuts encore en vigueur lors des travaux des délégué-e-s soient respectés par ceux/celles-ci. Elle a dû rappeler à l'assemblée que les modifications statutaires étaient soumises à des règles statutaires que les délégué-e-s devaient suivre. Dans ce cadre, elle a aussi dû expliquer aux délégué-e-s qu'ils/elles avaient tout pouvoir, mais que ce pouvoir s'exerçait, dans un souci de démocratie, dans la limites des statuts de la FAE, sans quoi planerait le risque pratique d'un recours officiel (long, paralysant et coûteux) et le risque démocratique d'être régi par la loi du plus nombreux à l'AD du jour. Dans ce cadre, la CC s'est heurté à une incompréhension de son travail de la part des délégué-e-s comme du Bureau et se réjouit que les règlements des commissions, dont celui de la CC, soient refondu, de manière à être plus clairs.

Pour finir, il est important de notifier que la CC n'a pas eu de présidence, ce qui a fortement entravé le bon fonctionnement de ses activités. La CC rappelle donc l'importance d'élire la présidence des commissions lors de leur formation.

## 1.2. Commission de politique universitaire

*Membres : Xavier Company, Thomas Fournier, Roberto Fucile, Raphaël Marletaz, Léonore Porchet, Amélie Stuby.*

La Commission de Politique universitaire de la FAE (ci-après CPU) s'est intéressée à beaucoup de tâches différentes et espère avoir, par ses réflexions, déblayé un peu de terrain pour les représentant-e-s des années à venir.

1. Recommandations de la FAE : il a semblé à la CPU qu'un travail global sur la marchandisation des études était souhaitable. Elle a cependant laissé les GT responsables, de manière fragmentaire, travailler, avant d'aller plus en avant dans ce travail.
2. Évaluation des enseignements et formation pédagogique des enseignant-e-s : la CPU a estimé que les étudiant-e-s doivent être plus impliqué-e-s dans ces processus. La CPU a salué auprès du Bureau la création d'un GT au sujet de l'évaluation des enseignements. Elle a donc décidé de lui laisser ce travail, en espérant qu'il s'attaquera également aux des questions pédagogiques et des nominations des enseignant-e-s (dans un souci d'implication plus grande des étudiant-e-s dans ces domaines).
3. Liberté académique : suite à l'apparition du RGE qui interdit les listes de présence comme moyen de validation, des listes de présence cachées sont apparues dans certains cours. La CPU a décidé de s'attaquer au problème en composant une lettre aux enseignant-e-s, cosignée par le Bureau et la commission, pour les mettre en garde de cette dérive et leur demander de ne pas mettre en place de tels procédés. Une fois rédigée, la lettre n'a malheureusement pas été envoyée telle quelle. Il semblerait que ce travail de la CPU a souffert d'un manque de coordination entre le Bureau et la commission. Est en cause l'absence de suivi de la commission par la personne responsable du dicastère Politique cantonale et universitaire, qui n'a pas pu faire le lien entre les deux organes. La CPU a regretté que son travail s'en trouve ainsi non reconnu et espère qu'à l'avenir le Bureau saura profiter de toute l'aide que la CPU peut lui apporter, dans ce domaine comme dans d'autres.
4. Anonymisation des examens écrits : le GT qui s'était réuni à ce sujet, dont certains membres sont membres de la CPU, n'est pas satisfait du travail qu'il a réalisé. La CPU a donc souhaité travailler sur cette question. Le premier travail était de se renseigner et de comprendre selon quelles modalités les examens étaient anonymisés dans d'autres institutions, notamment françaises : envoyer des mails au ministère chargé de l'éducation nationale et à celui de la formation supérieure pour se renseigner/demander à qui poser la question était le premier pas vers une discussion au sujet de l'anonymisation des examens écrits. Par manque de temps (ce travail ayant été entrepris en fin d'année), le travail n'a pas été effectué.
5. Chaire d'économie sociale et solidaire : les membres de la CPU n'ont pas souhaité s'occuper de ce travail. Les forces manquaient et il a été difficile pour les délégué-e-s de voir dans quel cadre cela entrerait dans les rôles de la

FAE. La CPU a donc décidé de limiter son action sur ce sujet à un soutien actif dans le cas où cette idée apparaîtrait par un autre biais.

6. Taxes d'études : une prise de position visant à supprimer totalement les taxes d'études définit la position de la FAE en la matière. Les membres de la CPU ont décidé de ne pas laisser cette position lettre morte et de réfléchir à un moyen de réclamer cette suppression politiquement (en étant conscient du danger que cela peut représenter pour la FAE, dont les subventions proviennent des taxes d'études). La CPU a estimé que ce travail devait se faire en collaboration avec la Commission sociale. Celle-ci s'est montrée intéressée à la démarche, aussi pour des raisons temporelles, le travail n'a pas été plus loin.
7. Les membres de la CPU ont aussi évoqué les enseignements durant lesquels les enseignant-e-s imposaient leurs avis politiques au détriment du débat et des positions divergentes des étudiant-e-s. La CPU n'a pas trouvé le moyen de s'attaquer à ce sujet plus fortement, par manque de temps. Elle a notamment pensé à modifier la Charte de l'université qui existe à ce sujet.

Plus globalement, la CPU a décidé d'être une « béquille » pour le/la responsable de la Politique cantonale et universitaire du Bureau, dont la charge est immense. Il/elle ne peut pas tout lire et ne peut pas tout rédiger. Pour la qualité du travail général de la FAE et pour la survivance de la commission, la CPU espère que cette aide sera utilisée.

### **1.3. Commission sociale**

*Membres: Roberto Fucile, Samuel Guignard, Funda Seker, Simon Wursten*

La Commission sociale ne s'est pas réunie durant l'année académique 2011-2012. Deux choses sont toutefois à signaler :

1. Une grande partie du travail qu'elle aurait pu faire s'est reporté sur les nombreux groupes de travail créés durant l'année écoulée. Pour ne pas surcharger la FAE qui avait déjà beaucoup à faire avec les statuts, il valait mieux que les membres de la Commission sociale participent activement à ces GT au lieu de s'atteler à un nouveau projet supplémentaire.
2. Une collaboration avec la Commission politique a été acceptée, suite à la proposition de cette dernière, pour travailler sur le sujet des taxes d'études et notamment des frais d'inscription tardive et autres « amendes » du type, mais aucune réunion n'a jamais eu lieu.

### **1.4. Commission de la communication**

*Membres : Jean-Daniel Costantini, Camille Goy, Jelena Härginen, Ariane Mermod, Léo Richard, Funda Seker, Simon Wursten.*

La commission s'est réunie trois fois en fin d'année académique 2011/ 2012.

Différents points y ont été traités, il a cependant été décidé de supprimer le « mail du lundi » avant la fin de l'année académique. C'est-à-dire, supprimer le mail envoyé par la FAE à tous les étudiants pour informer des événements de la semaine à suivre, car ce mail a été jugé trop « sérieux » par la commission. Cette décision fait suite à la volonté de la commission d'aider la FAE à repenser son image. De plus, nous pensons qu'il est plus efficace pour intégrer une information, que l'étudiant fasse une démarche simple pour la connaître. C'est pourquoi il a aussi été envisagé de créer rapidement une plate-forme contenant l'agenda de la semaine et toutes les informations relatives à la FAE. Dans l'attente de la création d'une plate-forme et constatant le manque de visibilité de la FAE sur les réseaux sociaux, nous pensons qu'il est impératif de revoir ce point au plus vite. D'autres idées ont été émises (application, campagne d'affichage, etc), mais dans un souci d'efficacité nous avons établi des priorités. Celles-ci seront donc traitées durant l'année académique 2012-2013.

## 2. Commissions de l'UNIL

### 2.1. Commission de la restauration (CRUNIL)

*Membres : Roberto Fucile, Mélanie Glayre, Camille Goy*

Cette année, la CRUNIL s'est réunie deux fois. En plus des questions liées aux questions nutritionnelles et diététiques, notamment grâce au travail de Laurence Margot, des Ligues de la Santé, la commission a traité plusieurs sujets. Le prochain focus de Laurence Margot sera consacré à la teneur en calories des plats de la cafeteria.

En premier lieu, l'utilisation de la campus card pour payer aux cafeterias. Deux choses nouvelles ont été mises en place : la possibilité de recharger la carte via e-banking d'une part, et le moyen de paiement d'autre part. En effet, le paiement par carte étant plus rapide, il serait bien que tous les membres de la communauté universitaire utilisent leur carte pour régler leurs achats dans les cafeterias. Néanmoins, cela nécessite d'avoir toujours de l'argent sur sa carte, et les recharges cash se faisant avec des billets, il n'est pas toujours évident pour les étudiant-e-s de payer avec la carte. En effet, l'argent mis sur la carte est « bloqué » pour des achats uniquement dans les cafeterias. N'oublions pas que parfois, un à deux francs font toute la différence pour une fin de mois difficile. Pour obtenir le tarif étudiant, il sera toutefois obligatoire de poser sa carte sur le lecteur pour pouvoir justifier de son statut.

Un dossier qui a bien avancé cette année est la création d'un site web destiné à la restauration à l'UNIL. Muriel Cloux travaille d'arrache-pied pour ce site internet qui regroupera toutes les informations concernant l'alimentation sur le campus.

Le problème du vol de couverts dans les cafeterias a été relevé à plusieurs reprises dans la commission. Une campagne respect a été créée par UNICOM, en collaboration avec la FAE et la Direction, dont le premier volet est destiné à la question du vol des couverts. La Direction a décidé par ailleurs de participer au renouvellement du stock des couverts.

### 2.2. Commission de la Bibliothèque

*Membre : Maty Kane, Funda Seker*

Pas de rapport.

### 2.3. Commission sociale

*Membres : Mélanie Glayre, Jelena Härginen, Tom Jacot-Guillarmod, Simon Wursten*

La Commission sociale de la Direction s'est réunie une fois cette année. Après une présentation des comptes et de la situation du Fonds social de l'UNIL, les discussions ont surtout concerné deux sujets : le budget de référence d'un-e

étudiant-e et la question de la précarité financière de certain-e-s étudiant-e-s en master. Un état des lieux de la situation du logement et du travail étudiant a également été dressé. L'augmentation du prix des chambres et la difficulté à trouver du travail pour les étudiant-e-s assombrissent quelque peu le tableau. Un gros travail est effectué par le SASC pour essayer de sensibiliser les gens à ces deux questions.

## **2.4. Bureau de la Commissions sociale**

*Membre : Mélanie Glayre*

Les membres du Bureau de la commission sociale de la Direction ont entretenu un très bon contact pour traiter les différents dossiers, portant majoritairement sur des demandes ou prolongements de bourses. La commission s'est réunie environ une fois par mois tout au long de l'année académique. Une très bonne écoute a été dédiée à la seule représentante étudiante de la commission, les séances se sont toujours bien déroulées. Le caractère confidentiel des séances du Bureau de la commission sociale

## **2.5. Commission de durabilité**

*Membres : Xavier Company, Francisco Martins, Léonore Porchet*

La commission de durabilité s'est réunie une fois par mois durant le deuxième semestre. Cette fréquence importante était nécessaire afin de commencer les travaux de cette commission qui en est à sa première année.

Les débats se sont d'abord orientés vers les lignes directrices à suivre pour la commission. Il a été décidé de s'engager vers une durabilité forte, sans avoir peur de devoir se confronter à une certaine opposition au sein même de l'université. Nous avons ensuite fait un petit inventaire de la durabilité à l'Unil. Il concernait surtout Unibat, mais nous avons toutefois essayé d'établir une liste des enseignements et recherches en lien avec la durabilité.

Il a ensuite été décidé de se diviser en trois groupes de travail, soit l'enseignement, la recherche et la gouvernance ; afin d'y élaborer des actions et des projets en terme de durabilité. Les travaux ont déjà commencé, et un sous-groupe de travail en lien avec l'enseignement s'est déjà formé afin de travailler sur un master interfacultaire autour de la durabilité, ainsi qu'une proposition sur la durabilité qui se rapprocherait du concept « sciences au carré ».

Il est important pour la FAE d'être présent et actif dans cette commission. Elle est nombreuse, mais à l'écoute de la cause étudiante, et il a d'ailleurs été souhaité avec insistance une forte présence estudiantine dans le sous-groupe enseignement, même de la part de personnes qui ne sont pas membres de la commission elle-

même.

## 2.6. Commission égalité

*Membres : Camille Goy, Léonore Porchet*

La commission égalité s'est réunie à quatre reprises durant l'année académique 2011-2012. Parmi les sujets discutés figuraient les subventions égalité, le plan d'intentions de la Direction, les plans d'actions facultaires ainsi que le projet 50/50. Un dossier important de cette année fut le Programme fédéral *Egalité des chances 2013 à 2016*. Un nouveau Programme fédéral est en effet en phase de définition. Dans ce cadre, un plan d'action de l'UNIL a été demandé par la CRUS, et devra être envoyé en septembre 2012. L'acceptation de ce plan permettra à l'UNIL de recevoir des fonds fédéraux pour soutenir ses mesures visant l'égalité, dont les programmes mis en place par le Bureau de l'égalité. Madame Brander a proposé pour cela de créer un groupe de travail chargé de réfléchir à ce plan d'action. Ce groupe était composé de représentant-e-s du BEC, du corps intermédiaire, du corps professoral, du PAT ainsi que du corps étudiantin au travers de la FAE. Cette séance de travail a été l'occasion de réfléchir et d'échanger sur plusieurs thématiques liées à l'égalité. La FAE tient d'ailleurs à remercier le BEC pour donner l'occasion aux membres d'une commission de participer aussi activement à ses projets. A l'heure actuelle, le plan d'action est en cours de finition et sera prochainement envoyé à la CRUS.

Par ailleurs, la question du langage épïcène et féminisé à l'UNIL a également été abordé durant la dernière commission de l'année. Si tous les membres de la commission ne sont pas d'accord sur quels textes et/ou communications devraient être concernés par un tel langage, le débat est ouvert et se poursuivra durant la fin d'année 2012. La FAE a notamment participé à un sous-groupe de travail pour réfléchir à cette question, et il est important de continuer ce travail durant le semestre prochain.

## 2.7. Commission de la recherche scientifique

*Membre : Eric Girodet*

Plusieurs points importants ont été abordés dans cette commission :

L'UNIL est en bonne position dans les rankings des universités. Grâce à la Faculté de Biologie et Médecine, l'UNIL est première au niveau des publications sur le plan européen, et vingt-sixième sur le plan mondial.

En ce qui concerne la politique de la recherche, la dynamique vient des chercheurs eux-mêmes, ce qui est une bonne chose.

Les principales questions qui occupent la commission sont de l'ordre de la promotion générale de la recherche : comment valoriser les produits de la recherche en Sciences Humaines ? Qu'est-ce que la qualité de la recherche ? Qu'est-ce que l'excellence, la qualité scientifique ? Comment transférer les résultats de la recherche à l'enseignement ? Toutes ces questions sont intimement liées à la publication et au FNS.



## 2.8. Commission de l'enseignement

*Membres : François Charlet (Droit), Ariane Mermod (HEC), Christelle Michel (Lettres), Eric Girodet (SSP), Jalel Araiedh (FBM). GSE et FTSR : vacant.*

Buts et objectifs de la commission (*extrait du mandat de la commission*) :

1. Promouvoir et valoriser la qualité de l'enseignement
2. Aborder toutes questions relatives à l'enseignement afin d'harmoniser et d'améliorer les pratiques à l'Unil
3. Remplir une fonction de veille sur l'évolution de l'enseignement universitaire et sur le positionnement de l'Unil dans ce cadre.

### 1. GESTUD

Il s'agit du nouveau système de gestion informatique, en remplacement de sylviaAcad. La Vice-Rectrice est venue le présenter à la commission de l'enseignement.

### 2. Bilan des évaluations de l'enseignement, année 2011-2012

Le CSE est venu présenter à la commission le résultat des évaluations de l'enseignement. On constate une hausse constante du nombre de questionnaires distribués, d'enseignements évalués et du nombre d'enseignants distribuant ces questionnaires. De ce point de vue-là, le procédé est donc concluant.

### 3. Premier rapport de l'enquête sur la charge de travail des étudiant-e-s

Il s'agit d'une enquête réalisée par le CSE auprès des étudiant-e-s des différentes facultés. Elle a été réalisée à la suite de la publication des résultats de l'enquête « comment allez-vous ? » : la question de la charge de travail trop élevée était en effet fréquemment mentionnée par les étudiant-e-s de première année. Les objectifs de l'enquête du CSE étaient les suivants (*extraits du power point du CSE*):

- Faire émerger les conceptions et les approches des enseignant-e-s et des étudiant-e-s de l'UNIL à propos de la charge de travail des étudiant-e-s.
- Proposer ensuite des conseils et des recommandations à l'attention des enseignant-e-s et les équipes qui conçoivent des programmes.

La question de la charge de travail des étudiant-e-s est une thématique récurrente dans les différents dossiers de la FAE ; voici donc ci-dessous un extrait des résultats préliminaires de cette enquête du CSE (*tiré du power point du CSE*) :

#### Situations problématiques mentionnées par les étudiant-e-s :

- Certains enseignements couvrent une trop grande quantité de matière, ce qui demande ensuite un effort conséquent pour la préparation des examens, notamment lorsqu'il s'agit d'un apprentissage par cœur
- Certaines activités d'apprentissage demandent un investissement ressenti comme étant trop conséquent
- Le temps de travail demandé par un enseignement tend à réduire de manière trop importante le temps disponible pour les activités d'apprentissage des autres enseignements
- Les étudiant-e-s trouvent globalement que la charge de travail demandée par les séminaires, travaux pratiques et cours de langue est adéquate

### Facteurs influençant la perception de la charge de travail

- Grande quantité de nouvelle matière
- Longues journées de travail
- Objectifs d'apprentissage peu clairs
- Manque de ressources (temps, matériel, etc.)
- Impression que les enseignant-e-s sont peu disponibles
- Méthodes d'évaluation stressantes

### Facteurs influençant l'adoption d'une approche spécifique d'apprentissage

- Perception d'une charge de travail lourde
- Méthodes d'évaluation
- Impression que les efforts consentis sont peu valorisés
- Difficultés pour savoir ce qui est attendu de la part des enseignant-e-s
- Nombre d'heures de cours
- Histoire personnelle des étudiant-e-s

### Stratégies à mettre éventuellement en place à l'UNIL (propositions du CSE)

- Production d'un document pour les enseignant-e-s
- Production d'un document pour les étudiant-e-s
- Intégration systématique des questions de charge de travail dans le conseil pédagogique
- Mise à disposition du questionnaire d'évaluation des enseignements intégrant les questions sur la charge de travail
- Intégration de cette question dans l'accompagnement pour le développement de cursus
- Intégration de cette question dans le développement du projet GESTUD

### Remarque

Les étudiant-e-s présent-e-s à la commission n'étaient pas en total accord avec ce que les enseignant-e-s disaient. On constate un déséquilibre entre la réalité des étudiant-e-s et la perception des enseignant-e-s, notamment en ce qui concerne le type de cours et la charge de travail qui lui est associée (par exemple, un cours ex-cathedra vs les séminaires). Il ne faut pas oublier non plus que les étudiant-e-s ont plusieurs enseignements et donc plusieurs échéances à gérer!

## **4. Charte sur l'utilisation de Moodle**

Suite à l'interpellation de la FAE à la Direction concernant la protection des données sur la plateforme Moodle, une charte a été élaborée par le service informatique à l'intention des responsables d'enseignement. Il était aussi question d'y ajouter une partie à destination des étudiant-e-s. Les points sensibles sont notamment les suivants :

- l'existence de statistiques en lien avec l'activité des étudiant-e-s sur la plateforme (les étudiant-e-s se sont-ils connectés ces derniers mois ? Ont-ils téléchargés les documents de cours ? etc.) et le risque que ces statistiques soient utilisées à des fins de contrôle.
- Le « risque » de transmissions de certaines de ces informations par l'enseignant-e à des tiers sans l'autorisation des étudiant-e-s concerné-e-s.

Un membre du SI est venu présenter la charte à la commission pour d'éventuelles remarques et modifications. Il a été proposé d'informer les étudiant-e-s sur les principes d'utilisation de Moodle et sur les informations auxquelles les enseignant-e-s ont accès. Une nouvelle version incluant les remarques de la commission a été présentée à la commission lors de la dernière réunion de l'année académique.

## 5. Plan d'intention de l'Unil

La commission de l'enseignement est citée dans le plan d'intention de l'Unil, publié en février 2012 ; les thématiques suivantes seront donc au cœur des travaux de la commission durant l'année 2012-2013 (*extrait du PV*) :

- 1) Faciliter la mobilité « oblique »  
Avec l'arrivée de Bologne, on a vu apparaître l'idée que n'importe quel bachelor puisse mener à n'importe quel master. La commission devra donc travailler « sur des dispositifs rendant possible, dans une mesure plus large qu'aujourd'hui les réorientation thématiques du passage du bachelor au master.
- 2) La question de la « prescription »  
Il s'agit de la durée après laquelle un-e étudiant-e est en droit de reprendre des études universitaires à la suite d'un échec définitif. La commission travaille d'ores et déjà sur la question et va continuer son travail avec la Direction.
- 3) Enseignement  
« La Direction a l'intention d'élaborer avec la commission de l'enseignement une analyse du contexte de l'évolution de l'enseignement supérieur et de l'apprentissage. »

## 6. Présentation du dossier stratégique : « Intégrer les technologies dans l'enseignement et l'apprentissage : les visions de l'Unil ».

Le Riset (Réseau interfacultaire de soutien enseignement et technologies, réunissant les ingénieurs pédagogiques des facultés) a entamé une réflexion visant à faire un point de situation sur l'usage des technologies dans l'enseignement et l'apprentissage et à placer des jalons pour le futur (voir document "Intégrer les technologies dans l'enseignement et l'apprentissage: la vision de l'UNIL"). Un membre du réseau est venu présenter ce travail à la commission de l'enseignement.

### 2.9. Comité de sélection du Fonds d'innovation pédagogique (FIP)

*Membre : Anja Schuler*

Chaque année, les enseignant-e-s et chercheurs/-euses à l'Unil ont l'occasion de déposer des projets en lien avec l'innovation pédagogique. Ceux-ci sont dans un premier temps évalués par un pool d'évaluateurs et d'évaluatrices. Par la suite, le comité de sélection a pour tâche de procéder à la sélection des projets susceptibles de faire l'objet d'un subventionnement. Il s'est réuni une fois en 2011-2012.

Le comité de sélection n'a pour le moment que discuté des compléments éventuels à apporter aux projets. Dans la prochaine phase, les projets seront retravaillés et les personnes responsables procéderont à des études de faisabilité. Après seulement, le comité de sélection examinera en détails les projets et décidera des subventionnements.

## **2.10. Commission Relations internationales et mobilité**

*Membres : Roberto Fucile, Jelena Härginen, Magali Russbach, William Yoakim*

Aucun rapport reçu.

## **2.11. Comité de sélection des échanges**

Aucun rapport reçu.

## **2.12. Commission de valorisation de l'enseignement et de la recherche (COVER)**

*Membres : Mélanie Glayre, Maxime Mellina, Léonore Porchet, Anja Schuler*

Cette année la COVER a surtout examiné le mandat qui lui est donné. Une fiche de présentation a été élaborée et décrit la raison d'être de la commission, ses tâches et obligations ainsi que sa composition et son fonctionnement (3 séances plénières par année). Ainsi la « COVER a pour mission de concevoir et accompagne la concrétisation d'un dispositif qualité spécifique à l'Unil ». Quatre étudiant-e-s y représentent la FAE et la vice-présidence est toujours assurée par un-e représentant-e du corps intermédiaire (une nouvelle élection a eu lieu à la fin de cette année).

La COVER a suivi les évaluations des facultés (chaque faculté doit procéder à une évaluation tous les 6 ans), cette année les facultés de droit et de HEC étaient concernées. La prochaine année ce sera au tour des facultés de SSP et Lettres. La commission devait également désigner les expert-e-s externes impliqué-e-s pour ces évaluations des facultés et valider les synthèses issues des validations (cette année MA en droit de la FDSC et EMBA de HEC). De plus, la commission été informée des procédures d'évaluations des services centraux de l'Université et elle a discuté du guide pour l'évaluation de ces services.

En ce qui concerne le pool d'expert-e-s internes impliqué-e-s pour les évaluations des programmes, nous avons principalement analysé le calendrier. Actuellement il y a 13 étudiant-e-s dans ce pool. Durant la prochaine année académique, il n'y aura que peu d'évaluations de programmes mais en 2013-2014 il sera nécessaire de renouveler les représentant-e-s étudiant-e-s dans ce pool. Afin d'en faire partie, les étudiant-e-s, enseignant-e-s, assistant-e-s etc. suivent un atelier de formation. Le prochain aura lieu le 10 octobre 2012 (9h-14h).

L'UNIL doit aussi se soumettre à un audit qualité entre 2013-2014. Il s'agit d'un processus obligatoire pour toutes les universités débouchant sur la reconnaissance de l'institution et le financement fédéral. Pour le moment, il n'est pas encore sûr à quel moment précis l'UNIL devra présenter son auto-évaluation et se soumettre à une expertise externe. La commission a toutefois été régulièrement informée des tenants et aboutissants de cette procédure et des travaux préparatoires sous la responsabilité de la direction.

Malheureusement la participation au sein de la commission a un peu faiblit cette année et il faudrait veiller à suivre de près les travaux liés à l'audit qualité de l'UNIL.

La prochaine séance de la COVER aura lieu en octobre 2012.

### **2.13. Commission des sports universitaires**

*Membres : Jean-Daniel Costantini, Tom jacot-Guillarmod*

Aucun rapport reçu.

### **2.14. Commission culturelle**

*Membres: Simon Wursten, Léonore Porchet*

La Commission culturelle s'est réunie une fois par semestre. Lors de la première rencontre, il a surtout été question de discuter de la place de la culture à l'UNIL suite à la publication du Plan d'intentions 2012-2016. Il a été réitéré que la culture devait occuper une place centrale sur le campus : la direction apportera un soutien plus appuyé à la culture. Il a également été discuté du rôle de plus en plus importante qu'a et que doit avoir la « Grange ».

La deuxième réunion a surtout été occupée par les bilans des divers événements culturels s'étant déroulés durant l'année. La « Grange » tire un bilan plutôt positif de son année, et du festival « Objectif Mars ». Le « Fécule » tire aussi un bilan positif. La réunion s'est terminée sur une présentation du préprogramme de la « Grange » pour l'année académique 2012-2013.

### **2.15. Commission de la communication**

*Membres: Camille Goy, vacant*

La commission de la communication s'est réunie à deux reprises durant cette année académique. La FAE était présente lors des deux réunions. Cette commission réunit tou-t-es les représentant-e-s de la communauté universitaire, et permet d'échanger sur les différents projets de chacun-e. Il est important pour la FAE de s'y rendre, afin d'améliorer sa visibilité et de rester au courant des activités du campus.

Lors de la première réunion, Monsieur De Perrot a communiqué les informations de la Direction. La commission a ainsi été mise au courant du plan d'intention de la Direction, de la cellule événements, ainsi que du nouveau statut des associations. Les membres de la commission ont également discuté de la communication et médiatisation de la recherche, du nouveau système de mise en ligne des actualités de l'UNIL, ainsi que du bureau des alumni (alumni). Par ailleurs, Monsieur Gagnebin a procédé à un compte rendu des activités d'UNICOM, et a présenté les projets de ce même service pour 2012.

Lors de la deuxième réunion, Monsieur De Perrot est revenu sur le nouveau

système d'hébergement des sites web des associations universitaires, qui sera désormais le suivant : <http://www.asso.unil.ch/nomdel'association>, sauf pour la FAE et les associations de faculté. Par ailleurs, les membres de la commission ont échangé sur leurs différents projets de communication : parmi ceux-ci, le SASC a fait savoir que la campagne de promotion concernant l'hébergement chez les particuliers continuera à la rentrée 2012, faute de nouveaux logements étudiants disponibles.

La prochaine commission est fixée au 24 août 2012 à 10h.

## **2.16. Conseil de discipline de l'UNIL**

*Membres : Mélanie Glayre, Jalel Araiedh*

Le Conseil de discipline de l'Université de Lausanne a siégé une fois en janvier 2012. La confidentialité de la réunion empêche tout rapport concernant le Conseil.

## **2.17. Commission de la relève**

*Membres : Camille Goy*

Cette commission est née du nouveau dicastère de la Direction pour la relève et la diversité, occupé par Madame Francisca Krings. La commission de la relève s'est donc réunie pour la première fois en février 2012.

Cette dernière a d'abord discuté de la relève académique dans le plan d'intentions de la Direction. La nouvelle Direction de l'UNIL a en effet souhaité définir explicitement et mettre en oeuvre une politique de la relève concernant le doctorat et le post-doc. Parmi ces mesures, figurent un soutien aux doctorant-e-s, la mise en place de mesures spécifiques destinées aux personnes de niveau postdoctoral, l'amélioration des procédures d'évaluation des professeur-e-s assistant-e-s en pré-titularisation conditionnelle, la garantie d'un taux d'activité suffisant pour les postes de relève, ainsi que la valorisation des compétences en vue de carrières extra-universitaires.

Par ailleurs, nous avons procédé à un tour de table afin de définir le mandat de la commission et les enjeux de la relève académique. Il a paru important de rappeler à la commission de ne pas oublier les étudiant-e-s dans le processus de valorisation de la recherche, et de se questionner sur l'attractivité des carrières académiques. Par ailleurs, cette commission a été l'occasion d'insister à nouveau sur la nécessité de disposer de plus de postes de relève pour assurer des conditions d'enseignement favorables pour les étudiant-e-s.

## **C. Rapport des représentant-e-s des étudiant-e-s dans les organes extérieurs à l'UNIL**

### **1. Librairie Basta!**

*Membre : Michael Posse*

Les librairies Basta!, installées à Chauderon et à Dorigny, appartiennent à la coopérative des Nouvelles Editions Populaires. Elles fonctionnent selon les principes de l'autogestion, qui garantit leur indépendance.

Sa tête pensante est le Comité de Gestion (CG) composé d'une dizaine de membres dont le représentant-e FAE élu-e lors de la première AD de l'année académique. A ce titre il/elle participe à la prise de décision concernant des questions aussi diverses que l'engagement des libraires, les horaires d'ouverture des librairies, la gestion des comptes, etc.

Depuis un an les librairies Basta ! doivent faire face à une situation plus que précaire. Suite au renouvellement de l'ensemble des employés, le temps de formation et les processus de travail ont du être revus. Néanmoins, ces personnes plus que motivées, essaient véritablement de garder à flot la coopérative.

Beaucoup de choses ont été mises en place cette année par Michael Posse et les libraires de Basta ! pour faire de la publicité pour la librairie. Ce travail de collaboration va continuer dès la rentrée académique 2012-2013 avec le/la nouveau/elle représentant-e FAE au Comité de Gestion.

### **2. Commission cantonale sur les bourses d'études**

*Membre: Mélanie Glayre*

Cette commission extra-universitaire réunit l'ensemble des acteurs importants au niveau cantonal. Elle est pilotée par l'Office Cantonale des Bourses d'Etudes (ci-après OCBE). Plusieurs réunions ont eu lieu durant l'année écoulée, mais le contenu confidentiel de ces réunions n'engagent aucun rapport.

A noter que depuis mars 2012, Mélanie Glayre est la nouvelle représentante étudiante à la Commission des cas dignes d'intérêt, sorte de super bureau de la CCBE. Le contenu des réunions étant également confidentiel, aucun rapport ne peut être émis.

### 3. Fréquence Banane

*Membres : Léonore Porchet*

Nous n'avons jamais été convoqué à aucune séance de Fréquence Banane, il conviendrait de leur rappeler de nous contacter.

### 4. FSLE (Conseil de fondation)

*Membres : Joanna Oulevay (Présidente), Benoît Gavillet, Géraldine Bouchez, Julien Bocquet. Directeur: Federico Fadda*

Cette année, la situation de la FSLE a été stable. La fondation a pu louer 5 appartements de plus à St-Martin et deux projets sont en cours à la Vuachère (Lausanne) et la rue de la Poste (Renens), ce qui devrait permettre d'améliorer l'offre dans un futur proche.

#### Taux d'occupation

Les résidences du Valentin et du Chablais ont accueillies plus de 150 étudiant-e-s cette année 2011/2012, pour des taux d'occupation respectifs de 92% et 99%.

L'été est la période la plus critique. Celle-ci se ressent moins au Chablais étant donnée les différents partenariat qui nous lient avec l'ECAL, L'HEMU et l'EPFL, impliquant la location à l'année de différents étages. De plus, du fait de sa structure, le Chablais se prête mieux à la location pour des groupes qui viennent pour des cours d'été.

Par ailleurs, le faible taux du Valentin s'explique aussi par le fait qu'il y a eu moins d'arrivées à la rentrée académique de février. Phénomène particulier qui a touché plusieurs structures sur Lausanne comme la FMEL ou les Estudiantines.

Depuis février, la Ville de Lausanne nous a mis en location 6 appartements, pour une durée déterminée, pour cause de travaux, dont l'échéance était prévue pour fin septembre 2012. Celle-ci a été prolongée au 1<sup>er</sup> juillet 2013.

#### Projets

La Fondation a déposé un dossier dans le cadre de Métamorphose. L'idée est de nous intégrer dans ce projet qui prévoit la construction de nombreux logements pour pouvoir obtenir des appartements pour les étudiant-e-s.

#### Aspect financier

La Fondation sera encore cette année dans les chiffres noirs, et devrait dégager un bénéfice.

